

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27.11.03 Convocation du 20.11.2003

Compte rendu affiché le 28 Novembre 2003

Président : M. LAFFLY

Secrétaire élue : Danielle BROSSARD

Réf. : BJ/LDA

**Objet : Droit de Stationnement
des Taxis**

Nombre de conseillers	
en exercice :	29
présents	23
votants	27

Présents : M. LAFFLY, Mme GUERIN, MM. FAURE, POINT, CHATUT, Mme BOUHEY, MM. AUROY, RODRIGUEZ, OLLIVIER, Mmes VEYRIER, BROSSARD, GLATARD, MARMONIER, BERRA, M. GONDELAUD, Mme ZULLI, M. CHRETIN, Mme PERRIN, MM. FORGET, MACHURAT, Mlle MILLET, MM. BOUREZG, BELLOT.

Absents représentés : M. MEYER par M. POINT - Mme WYMAN par Mme BROSSARD
M. GOSSET par M. CHATUT - Mme DESVIGNES par Mme GUERIN

Absents excusés : M. FERNANDES, Mme LABASOR.

Monsieur le Maire-Adjoint rappelle à l'assemblée que le droit de stationnement pour les **Taxis**, actuellement mis en recouvrement, a été fixé par délibérations précédentes.

Il propose que soit étudiée une actualisation.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- Ouï l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré,
- Fixe le droit de **stationnement semestriel à 63,00 Euros** qu sera mis à charge des artisans taxiteurs de Neuville-sur-Saône, à compter du **1^{er} JANVIER 2004.**

Ainsi fait et délibéré à NEUVILLE-sur-SAONE, le 27 novembre 2003

Le MAIRE

Signé P. LAFFLY

Pour copie conforme,

Le MAIRE ,

Délibération certifiée exécutoire

compte-tenu - de la transmission en Préfecture le 19 décembre 2003

- de la publication le 20 décembre 2003

Fait à NEUVILLE-sur-SAONE, le 19 décembre 2003